



NATIONS UNIES
MADAGASCAR

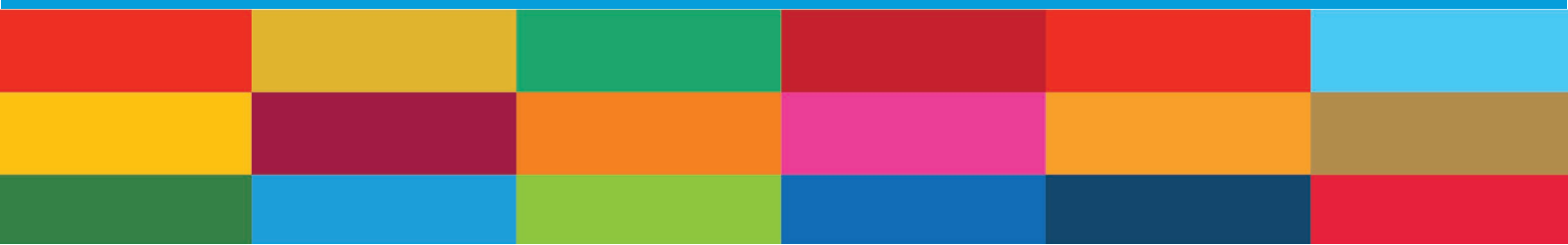


COOPÉRATION ENTRE LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES ET MADAGASCAR



RAPPORT DES RÉSULTATS

2020



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| ACRONYMES ET ABREVIATIONS | 5 |
| Chapitre 1 Evolution du contexte national | 9 |
| Chapitre 2 Réponse socio-économique immédiate du SNU à la Covid-19 | 12 |
| 2.1. Priorité à la santé | 13 |
| 2.2. Protection des populations | 14 |
| 2.3. Réponse et reprise économiques | 18 |
| 2.4. Mesures macro-économiques et collaboration multilatérale | 18 |
| Chapitre 3 Appui du SNU aux priorités nationales | 19 |
| 3.1. Aperçu des résultats escomptés de l'UNDAF | 19 |
| 3.2. Principales réalisations obtenues dans la mise en œuvre de l'UNDAF | 20 |
| 3.3. Appui aux partenariats et financement de l'Agenda 2030 | 29 |
| 3.4. Résultats du SNU travaillant plus et mieux ensemble : cohérence, efficacité et efficience des Nations Unies | 33 |
| 3.5. Aperçu financier et mobilisation des ressources | 36 |
| Chapitre 4 Perspectives pour l'année 2021 | 41 |
| 4.1. Mise en œuvre des ODD | 42 |
| 4.2. Opérationnalisation de la vision de prévention du SG | 42 |
| 4.3. Financement stratégique et partenariats | 43 |
| 4.4. Ne laisser personne de côté et les droits de l'homme dans l'agenda 2030 | 43 |
| 4.5. Innovation opérationnelle | 43 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | |
|--|----|
| Graphique 1 : Contributions du SNU de 2015-2020 aux ODD (en million USD) | 32 |
| Graphique 2 : Ressources requise programmées vs Ressources à disposition (disponibles et mobilisées) vs Dépenses effectives (en million USD) | 37 |
| Graphique 3 : Ressources disponibles (hors ressources à mobiliser) selon les plans de travail conjoints vs ressources effectivement disponibles (en million USD) | 37 |
| Graphique 4 : Ressources à mobiliser vs ressources mobilisées en 2020 pour l'Effet 1 (en millier USD) | 39 |
| Graphique 5 : Ressources à mobiliser vs ressources mobilisées en 2020 pour l'Effet 2 (en millier USD) | 39 |
| Graphique 6 : Ressources à mobiliser vs ressources mobilisées en 2020 pour l'Effet 3 (en millier USD) | 40 |

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

| | |
|--------|--|
| AGR | Activités génératrices de revenu |
| AIEA | Agence Internationale de l'Energie Atomique |
| AMM | Autorisation de mise sur le marché |
| ANJE | Alimentation du nourrisson et du jeune enfant |
| ARV | Médicaments antirétroviraux |
| BIT | Bureau International du Travail |
| BNGRC | Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes |
| BTP | Bâtiments et travaux publics |
| CENI | Commission électorale nationale indépendante |
| CERF | United Nations Central Emergency Response Fund |
| CISCO | Circonscription scolaire |
| CNIDH | Commission nationale indépendante des Droits de l'Homme |
| CNSS | Caisse nationale de solidarité pour la santé |
| CRENAS | Centre de réhabilitation nutritionnelle ambulatoire pour les malnutris aigus sévères |
| CRENI | Centre de réhabilitation nutritionnelle intensif |
| CRLTE | Comité Régional de Lutte contre le Travail des Enfants |
| CSB | Centre de santé de base |
| CSU | Couverture santé universelle |
| CTD | Collectivités territoriales décentralisées |
| DaO | Delivering as one (Unis dans l'Action) |
| DHIS2 | District health information software, version 2 |
| DRSP | Direction Régionale de Santé Publique |
| DTM | Displacement Tracking Matrix |
| DUDH | Déclaration Universelle des Droits de l'Homme |
| EPP | Ecoles primaires publiques |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FDS | Forces de défense et de sécurité |
| FIDA | Fonds international de développement agricole |
| GAVI | Global Alliance for Vaccines and Immunization |
| GEF | Global Environment Facility |
| GLAAS | Global Analysis and Assessment of Sanitation and Drinking Water |

| | |
|---------|---|
| GRC | Gestion des risques et catastrophes |
| GYPI | Gender and Youth Promotion Initiative |
| HIMO | Haute intensité de main d'œuvre |
| JLV | Journée locale de vaccination |
| JNV | Journée nationale de vaccination |
| MAE | Ministère des Affaires Etrangères |
| MEAH | Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène |
| MEN | Ministère de l'éducation nationale |
| MinJus | Ministère de la Justice |
| MPPSPF | Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme |
| MPTF | United Nations Multi-Partner Trust Fund |
| MSP | Ministère de la Sécurité Publique |
| OCHA | Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires |
| OCSIF | Organisme de Coordination et de Suivi des Investissements et de leurs Financements |
| ODD | Objectifs de Développement Durable |
| ODF | Open Defecation Free |
| OHCHR | Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme |
| OIM | Organisation Internationale pour les Migrations |
| OMS | Organisation Mondiale de la Santé |
| ONG | Organisation non gouvernemental |
| ONN | Office National de Nutrition |
| ONUUDI | Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel |
| ONUSIDA | Programme Commun des Nations Unies de Lutte contre le VIH/sida |
| PAC | Pôle anti-corruption |
| PAM | Programme Alimentaire Mondial |
| PBF | United Nations Peacebuilding Fund |
| PCIME | Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant |
| PDFT | Principes et droits fondamentaux au travail |
| PECMA | Protocole national de prise en charge malnutrition aiguë |
| PECMAS | Prise en charge malnutrition aiguë sévère |
| PME | Petites et moyennes entreprises |
| PNAN | Plan national d'action pour la nutrition |

| | |
|-----------|---|
| PND | Plan National de Développement |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PRD | Plan régional de développement |
| PSE | Plan sectoriel de l'éducation |
| PTF | Partenaire technique et financier |
| PTME | Prévention de la transmission de la mère à l'enfant |
| PVVIH | Personnes vivant avec le VIH |
| RSS | Réforme du secteur sécuritaire |
| SAP | Système d'alerte précoce |
| SDSP | Service de district de santé publique |
| SEGN | Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de la Défense Nationale chargé de la Gendarmerie Nationale |
| SNU | Système des Nations Unies |
| SONUB | Soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base |
| SOP | Standard Operating Procedure |
| SRMNIA-N | Santé de la reproduction, des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents et de la nutrition |
| SSME | Semaine de la santé de la mère et de l'enfant |
| SST | Sécurité et santé au travail |
| STD | Service technique déconcentré |
| STPCA | Secrétariat Technique Permanent chargé de la Coordination de l'Aide |
| SUN | Scaling Up Nutrition |
| UNCDF | United Nations Capital Development Fund |
| UNDAF | United Nations Development Assistance Framework (Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement) |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture |
| UNFPA | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| UNHABITAT | Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance |
| UNSDCF | United Nations Sustainable Development Cooperation Framework (Plan-cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable) |
| VBG | Violences basées sur le genre |
| WASH | Water, Sanitation and Hygiene |
| ZAP | Zone administrative et pédagogique |



CHAPITRE 1

EVOLUTION DU CONTEXTE NATIONAL

Les premiers cas de Covid-19 ont officiellement été annoncés à Madagascar en mars 2020. Pour faire face à la propagation de la Covid-19, le gouvernement de Madagascar a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire de la République pour 15 jours, le 21 mars 2020 ; une prolongation de l'état d'urgence est intervenue chaque deux semaines jusqu'en octobre 2020.

En application de l'état d'urgence sanitaire, une batterie de mesures a été prise, comprenant la restriction de déplacements des personnes, la restriction de l'activité économique et la réduction des activités publiques, impactant l'espace civique et démocratique. Cependant, les deux chambres du Parlement – Assemblée Nationale et Sénat – ont organisé leurs 2 sessions ordinaires (mai à juillet, octobre à décembre), en plus d'une session extraordinaire en mars.

Sans succès, l'opposition politique a contesté un nombre d'ordonnances législatives prises par le Président de la République en 2019, y compris l'ordonnance législative réduisant le

nombre des sénateurs. Déclarées conformes à la Constitution par la Haute Cour Constitutionnelle, ces ordonnances législatives ont été transformées en lois et ont permis notamment l'organisation des élections sénatoriales du 11 décembre 2020. Boycottées par l'opposition politique, ces élections se sont soldées par une victoire massive des partis politiques et indépendants de la mouvance présidentielle, mettant ainsi un terme au contrôle des institutions politiques par l'opposition.

La composition du gouvernement mise en place le 29 janvier 2020 a connu un remaniement en août 2020. Le Ministre de la Santé Publique fut remplacé à la suite des divergences de politique publique sur la gestion de la pandémie induite par la Covid-19 ; ces divergences ont porté essentiellement sur la concoction médicinale soutenue par le Président de la République censée prévenir et guérir la Covid-19, l'insuffisance des intrants médicaux, la rareté des équipements personnels de protection pour le personnel médical et paramédical ainsi qu'une coopération non aisée avec les partenaires techniques et financiers.

Le Ministre de l'Éducation nationale et de l'enseignement technique et professionnel – qui fut limogé lors d'un remaniement partiel de mai 2020 pour détournement des fonds dans l'épisode du « scandale des bonbons -sucettes » - fut également remplacé.

Des incidents relatifs aux contestations sociales à Toamasina (mai 2020) ont pris une tournure violente à la suite du décès d'un jeune homme qui n'aurait pas respecté les règles du confinement. Une évasion massive à la prison de Farafangana (août 2020) a résulté au décès de 23 prisonniers. Les forces de défense et sécurité ont continué les opérations de lutte contre les vols de zébus et l'insécurité sous-jacente dans le Sud.

La crise de santé publique induite par le Covid-19 est à l'origine d'une récession mondiale sans précédent et d'une hausse record de la précarité économique et sociale, affectant autant le secteur de l'emploi que les structures de production et causant des impacts sévères sur les conditions de vie. La Banque Mondiale (Janvier 2021) prévoit que la croissance économique en Afrique subsaharienne passera de 2,4% en 2019 à la première récession depuis 25 ans, engendrant un recul de l'activité économique de -3,7% en 2020. Les

estimations pour Madagascar projettent le même parcours sombre, prévoyant une chute du taux de croissance de 4,8% en 2019 à -4,2% en 2020¹. Selon la Banque Mondiale, la reprise sera, autant au niveau continental que du pays, lente et difficile, pour des revenus par habitant qui, compte tenu de la croissance démographique, ne pourront qu'être à la baisse dans les courts termes.

La continuité de la Covid-19 a provoqué des effets socio-économiques néfastes pour la société malgache. Le prolongement des mesures d'état d'urgence s'est avéré un défi crucial pour la société malgache. Le gouvernement a lancé des initiatives d'assistance sociale et a annoncé des mesures d'allègement fiscal pour atténuer les conséquences socio-économiques de la Covid-19 sur la population et l'économie. L'économie informelle a été la plus frappée et nécessitait des réponses multiformes du gouvernement. Bon nombre des syndicats, notamment ceux des transporteurs et des paramédicaux, ont lancé des mouvements sociaux et grèves pour solliciter une réponse gouvernementale appropriée.

En mettant à nu la fragilité des systèmes sociaux et à genoux des secteurs clés de l'économie malgache tels que le tourisme, l'exploitation minière, les

¹ World Bank. *Global Economic Prospect, January 2021.*

transports et l'industrie textile, cette nouvelle crise ne fait qu'exacerber les faiblesses structurelles du pays et débouche sur un recul significatif des indicateurs de développement humain, en annulant en particulier les gains de réduction de la pauvreté et de revenus réalisés au cours de la dernière décennie. Selon les scénarios développés par le PNUD (Juin 2020), la pauvreté ferait un saut en avant de 2,1 points pourcentage (pp) dans le scénario favorable à près de + 8,6 pp dans un scénario défavorable, pour toucher pratiquement 4 malgaches sur 5 (79,2%). Ainsi, l'extrême pauvreté pourrait passer de 55,1% à 66,2% de la population.

Dans ces conditions, les trajectoires pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030 ne présentent pas un parcours rassurant et imposent des doutes quant à leurs améliorations dans le long terme. Irrémédiablement, un groupe à risque d'être laissé de côté se consolide, incluant les personnes vulnérables économiquement et socialement, notamment les victimes de discriminations et d'inégalités, y compris le genre et les autres groupes vulnérables, les plus exposés aux conséquences de la crise, ayant des moyens ou des capacités minimales pour y faire face.



© UN Madagascar

CHAPITRE 2

RÉPONSE SOCIO-ÉCONOMIQUE IMMÉDIATE DU SNU À LA COVID-19

En fin décembre 2020, le nombre de cas cumulés confirmés de Covid-19 était autour de 17 700 dans l'ensemble du territoire national avec environ 260 décès. Cependant, le nombre de cas confirmés de Covid-19 à Madagascar a augmenté au premier trimestre de l'année 2021 en raison de la recrudescence du virus et des taux élevés de transmission communautaire. Madagascar a confirmé son premier cas de Covid-19 en mars 2020 et est aux prises avec les impacts socio-économiques de la pandémie

depuis lors.

En mai 2020, le SNU à Madagascar a élaboré son plan de réponse socio-économique immédiate à la Covid-19. Ce plan de réponse accompagne l'engagement humanitaire et sanitaire du SNU à Madagascar et couvre la période de juillet 2020 à décembre 2021. Le Gouvernement de Madagascar a lancé officiellement en début juillet 2020 le plan multisectoriel d'urgence face à la Covid-19 pour une durée de cinq (5) mois.



© UN Madagascar

2.1. Priorité à la santé

En 2020, le SNU a participé à côté du Ministère de la Santé Publique aux décisions stratégiques à travers la SWAT team au sein du Centre National Opérationnel et Stratégique de Surveillance Epidémiologique. Le SNU a aussi appuyé l'opérationnalisation du Centre de Commandement Opérationnel (CCO) et de ses démembrements dans les Régions (CRCO) touchées par la Covid-19. Il a été mis à la disposition du Ministère de la Santé Publique des directives techniques pour mieux orienter la préparation et la riposte à la Covid-19. Des appuis technique et logistique ont été fournis au Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP) pour la coordination opérationnelle des interventions.

Les capacités de dépistage de la Covid-19 ont été renforcées, à travers une dotation de 32 250 kits de tests PCR, des kits d'extraction d'ARN et de prélèvements, de 2 500 tests TaqPath/PCR et de kits de détection RT-PCR permettant d'effectuer 2000 prélèvements. Par ailleurs, les laboratoires officiels de dépistage dans 15 Régions ont été dotés de 15 appareils GeneXpert avec 25 580 cartouches avec un renforcement des capacités des techniciens utilisateurs de ces appareils.

Les formations sanitaires (hôpitaux, centres de santé de base) ont reçu des respirateurs, 81 concentrateurs d'oxygène, des équipements de protection individuels (EPI), des ambulances médicalisées et d'autres équipements divers, intrants et médicaments. Plus de 70 000 m³ d'oxygène ont été livrés pour 9 000 jours d'hospitalisation de patients pour 31 hôpitaux de prise en charge des cas sévères de la Covid-19. D'autres hôpitaux ont pu prendre en charge des enfants et des femmes enceintes dans le contexte de Covid-19 grâce à la réhabilitation/construction des salles d'isolement. Le SNU a aussi renforcé les capacités au traitement des déchets hospitaliers.

Les agents de santé en première ligne dans la lutte contre la Covid-19 ont bénéficié de renforcement des capacités en investigation et riposte, en planification, coordination, mise en œuvre, suivi et évaluation des interventions en communication des risques et engagement communautaire. Les agents de santé au sein des services de réanimation et de pédiatrie ont reçu aussi des séances de formation/recyclage. Des agents de santé hygiénistes au sein des hôpitaux ont reçu

des séances de formation en Prévention et Contrôle des Infections (PCI)/Wash.

1 192 800 enfants et femmes ont obtenu des soins de santé essentiels, y compris des soins prénataux, d'accouchement et postnataux, des soins néonataux essentiels, la vaccination, le traitement des maladies infantiles dans les établissements. 3 362 femmes enceintes ont bénéficié de transport gratuit pour accoucher et effectuer les consultations

2.2. Protection des populations

Dans le domaine de la protection sociale, environ 368 000 ménages ont bénéficié de transferts monétaires inconditionnels suite à la Covid-19. Le SNU a appuyé quelques prisons dans le pays dans l'amélioration de la nutrition, l'approvisionnement en médicaments essentiels, équipements de protection individuelle, kits de dépistage, les kits de dignité pour les femmes et les filles, et matériels de désinfection, la réhabilitation des toilettes et points d'eau, et l'aménagement des salles d'isolement.

Dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, l'appui à l'élaboration du plan de réponse nationale WASH, ciblant 5,7 millions de bénéficiaires, a permis la mobilisation de financement. En collaboration avec le Ministère de l'eau et de l'hygiène, 817 000 personnes d'un

prénatales après l'annonce de l'apparition de premiers cas de Covid-19.

Le SNU a appuyé le Ministère de la Santé Publique dans la collecte et gestion des données à travers le logiciel DHIS2 et son interopérabilité avec la plateforme COVDATA.

certain nombre de Communes urbaines ont un meilleur accès à l'eau potable et hygiène. L'opération a permis aussi la fourniture de Dispositifs de Lavage des Mains (DLM) avec du savon dans 2500 lieux publics (bornes fontaines, marchés...) et la distribution de savons pour 200 000 personnes dans 40 000 ménages les plus vulnérables à la Covid-19. Et pour Antananarivo, 12 500 voitures assurant le transport public dans la capitale ont participé à la campagne de sensibilisation à travers les affiches collées sur leurs carrosseries. Ces dernières sont désinfectées par l'équipe de la Brigade Mobile d'Hygiène BMH de la mairie sur une base journalière. 21 000 chauffeurs et receveurs ont eu chacun un cache bouche et du gel hydroalcoolique pour les 5 500 taxis et 7 000 minibus. Plus de 757 hygiénistes ont été formés sur la Prévention et Contrôle des Infections (PCI) WASH.

Au total 2 201 000 personnes ont été dotées des fournitures et des services essentiels WASH (y compris des articles d'hygiène).

Dans le domaine de la nutrition et de la sécurité alimentaire, 38 322 enfants de 6 à 59 mois victimes de Malnutrition Aigu Sévère, ont été pris en charge en collaboration avec le Ministère de la Santé Publique et l'Office nationale de la nutrition (ONN). 26 000 personnes vulnérables ont reçu une assistance alimentaire en nature.

Dans le domaine de l'éducation, les cours ont pu reprendre avec la désinfection de plus de 135 000 salles de classes et salles d'examen (mars 2020 à mars 2021). La continuité à distance des apprentissages a été possible grâce à l'octroi de 636 000 livrets d'auto-apprentissage pour le collège dans les 22 régions. Le SNU a appuyé le Ministère de l'Education nationale à la mise à l'échelle du programme de réinsertion scolaire de 78 000 enfants déscolarisés à travers des cours de remise. Le SNU a appuyé l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique de réponse à la Covid-19 du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. En effet, 140 émissions radiophoniques arrimées avec le programme scolaire ont été développées et diffusées à la radio nationale. 720 émissions ont été produites de la première année

du primaire à la classe terminale. Le ministère a été équipé d'un studio d'enregistrement pour assurer la production des émissions. 20 cadres ont été formés sur l'écriture radiophonique et 15 sur la production de ressources pédagogiques numériques et de dispositif e-learning.

Dans le cadre de la protection de l'enfant, les capacités de 418 intervenants sociaux sur leurs rôles en lien avec la Covid-19 (développement d'outils d'autoformation) dans 10 régions ont été renforcés. Le SNU a appuyé la fourniture de soins alternatifs adéquats pour 373 enfants privés de soins parentaux/familiaux (enfants de la rue, enfants en détention, enfants abandonnés/séparés de leurs parents/tuteurs) : abris, mesures alternatives à la détention, placement en famille/centre d'accueil, réintégration familiale dans 9 régions. 10 291 personnes dont 8 056 enfants dans les communautés affectées dans 9 régions ont reçu un appui au soutien psychosocial.

Plus 4 600 victimes de violences basées sur le genre ont reçu à travers la ligne verte 813 des appuis psychologiques ou conseils et orientés vers les structures de prise en charge. Un projet d'appui à la prise en charge des victimes de VBG a été développé dans les zones les plus affectées par la pandémie en 2020. Une note technique de plaidoyer pour l'intégration du genre et violences

basées sur le genre dans le contexte de la Covid-19 a été développée.

Le SNU a soutenu le Gouvernement dans le cadre du rapatriement des femmes Malagasy travailleuses migrantes bloquées à l'étranger et en situation de grande vulnérabilité, notamment au Koweït (177 ressortissants), au Liban (55 ressortissants), et de cas de ressortissants nationaux isolés et bloqués par la fermeture des frontières, et en grande difficulté dans différents pays. En plus du soutien aux procédures de rapatriement, le SNU leur a fourni l'hébergement dans des hôtels pendant leur quarantaine, le transport pour rejoindre leurs familles et la réinsertion sociale. Ce rapatriement entre dans le cadre des actions de l'Alliance 8.7 dont Madagascar en est un pays pionnier.

Le SNU sous la houlette du Coordonnateur Résident du SNU (CR) a organisé des réunions de haut niveau avec les autorités nationales ainsi que les discussions avec les responsables à différents niveaux (gouvernement central et régional). Ces réunions ont permis au SNU de fournir des conseils et de faire le plaidoyer pour une meilleure prise en compte des droits de l'homme dans tous les aspects de la réponse afin d'éviter tout risque de violation des droits de l'homme, en particulier à l'encontre des groupes vulnérables (femmes, enfants, personnes handicapées, personnes en

détention...) et des personnes vivant dans des zones reculées, dans le contexte de la pandémie. Le SNU a aussi fourni des conseils à ses partenaires sur les questions de droits de l'homme liées à la pandémie Covid-19. Plus concrètement, le SNU a soutenu les initiatives du Gouvernement en faveur de la protection des droits des personnes détenues face à leur extrême vulnérabilité dans le contexte de la Covid-19.

Les actions de plaidoyer intensif, y compris la production de la Note de Plaidoyer sur les dangers de la propagation de la Covid-19 dans les prisons, réalisées par le CR/UNCT pour une meilleure prévention du Covid-19 dans les 82 établissements pénitentiaires de Madagascar, ont abouti à la signature d'un décret présidentiel en juin 2020 portant remise des peines. Au total, 1 695 détenus y compris 89 mineurs (sur 29 610 détenus y compris 13 128 condamnés ; 16 482 prévenus ; 1 518 femmes et 57 filles) ont bénéficié de cette mesure et ont été libérés.

Le SNU a renforcé les capacités des membres de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) et des leaders de la société civile sur les techniques de monitoring, de documentation et de reporting des violations des droits de l'homme en période de crise sanitaire. A l'issue de ces activités de ces formations, un mécanisme conjoint (CNIDH-ONGs-

SNU) de monitoring, de documentation et de reporting a été mis en place. Des communiqués et autres déclarations sur la situation des droits de l'homme dans le contexte de Covid-19 ont été produits et publiés par la CNIDH et les ONGs de défense des droits de l'homme. Les préoccupations de droits de l'homme liées à la réponse à la pandémie ont également été systématiquement partagées avec les institutions nationales compétents pour action.

Une Newsletter d'information, de sensibilisation et de plaidoyer sur les droits de l'homme et la Covid-19 dénommé "Covid-19 Rights Watch" , a été produit et distribué aux partenaires nationaux et internationaux.

Le SNU a systématiquement traduit et ventilé les déclarations faites par le Secrétaire général de l'ONU, la Haute Commissaire et les Procédures Spéciales de l'ONU sur l'importance de l'intégration des droits de l'homme dans la lutte contre la Covid-19.

La présidente de l'Assemblée Nationale et les membres du bureau permanent ont été briefés sur le rôle du parlement dans la promotion et la protection des droits de l'homme y compris le droit à la santé dans le contexte de la Covid-19. Ainsi, en mai 2020, l'Assemblée Nationale a voté une résolution reconnaissant le droit à la santé comme droit fondamental, et

exhortant le gouvernement à consacrer au moins 20% du budget national pour l'amélioration et le renforcement du secteur de la santé.

Le SNU a apporté son soutien continu à la coordination du Comité de Communication aux niveaux national et régional : l'élaboration et la mise en œuvre du plan national de communication des risques et d'engagement communautaire contre la Covid-19, diffusion de 120 000 affiches pour les écoles et 15 000 affiches et flyers pour le grand public dans les principales villes des 22 régions, affichage quotidien sur les réseaux sociaux (Facebook/ Twitter) sur le « Lavage des mains » et « Rester à la maison »), production de vidéo de documentation des actions de communication Covid-19. Environ 13,9 millions personnes sont couvertes par les messages sur Covid-19 pour la prévention et l'accès aux services. Les capacités des journalistes ont été renforcées à l'aide d'une quarantaine de cours axés sur les thèmes suivants : journalisme et fake news, éthique et déontologie des journalistes, couverture médiatique en temps de crise ainsi que l'état d'urgence et la liberté de presse. Le SNU a rendu possible la mise en place d'un Corridor humanitaire permettant aux personnels humanitaires de venir en appui au pays à l'aide de 62 vols humanitaires (transportant 696 passagers).

2.3. Réponse et reprise économiques

Pour relancer la campagne agricole et assurer la sécurité alimentaire dans le contexte de la Covid-19, le SNU a distribué, auprès de 9 000 ménages ruraux, 25 tonnes de semences améliorées et adaptées aux conditions climatiques dans les Régions du Sud. Des appuis ont été aussi apportés à la commercialisation de produits agricoles frais et périssables dans les Régions à travers la réhabilitation, l'équipement et la mise aux normes de dix-huit (18) centres de collecte et centres de traitement et de conditionnement opérationnels, adaptés aux produits récoltés (agriculture, élevage et pêche), résistants au changement climatique, efficaces sur le plan énergétique. 70 000 producteurs agricoles dans les régions ont bénéficié de la mise en place d'un système de digitalisation des services de conseil agricole et de carte numérique.

2 500 emplois (dont 1 500 femmes) ont pu être préservés avec l'appui du SNU au Ministère de l'Industrie et du Commerce à travers la production locale de 580 000 masques auprès d'entreprises et associations textiles dans les

régions. Les travailleurs vulnérables, en particulier les personnes handicapées du Centre National de Formation Professionnelle pour les Personnes en situation d'handicap, ont pu bénéficier d'un appui visant à renforcer leur résilience sanitaire et économique face aux impacts de la Covid-19. Le Ministère en charge du travail a été soutenu pour le renforcement des mesures de santé et sécurité en milieu de travail dans la lutte contre la propagation de la Covid-19. Une campagne de contrôle et de suivi dans 7 Régions par les inspecteurs du travail a été effectuée au niveau des entreprises pour vérifier si les mesures prises par l'employeur sont conformes aux normes imposées par la loi et respectent les droits des travailleurs.

La collaboration entre le Groupement des Entreprises de Madagascar et le SNU a permis la mise en place d'un fonds de solidarité pour soutenir les travailleurs dans les Petites et Moyennes Entreprises, en chômage technique ou licenciés.

2.4. Mesures macro-économiques et collaboration multilatérale

Le SNU a élaboré une série d'études sur l'impact de la Covid-19 : l'évaluation des impacts de la Covid-19 pour les PME agroalimentaires, l'impact de la

Covid-19 sur l'économie de Madagascar et une étude d'impacts de la Covid-19 sur l'emploi.

CHAPITRE 3

APPUI DU SNU AUX PRIORITÉS NATIONALES

3.1. Aperçu des résultats escomptés de l'UNDAF

En cette année 2020, le système des Nations Unies (SNU) à Madagascar et ses partenaires (Gouvernement, société civile,...) rentrent dans la sixième année de mise en œuvre du cadre de coopération dénommé Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) couvrant initialement la période 2015-2019 mais étendue jusqu'en fin juin 2021. Il s'articule autour de trois

résultats majeurs (ou Effets), à savoir :

Effet 1 - Accès aux opportunités de revenus et d'emplois dans une dynamique d'un processus de développement inclusif

(Agences SNU participantes : AIEA, FAO, FIDA, OCHA, OIT, ONUDI, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNCDF, UNESCO, UNFPA, UNICEF)



© UN Madagascar

Effet 2 - Gouvernance apaisée, efficace et respectueuse des droits humains

(Agences SNU participantes : OHCHR, OIM, OIT, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNICEF)

Effet 3 - Accès aux services sociaux de base pérennes et de qualité

(Agences SNU participantes : FAO, OIT, OMS, PAM, UNESCO, UNFPA, UNICEF)

L'UNDAF sur lequel se fonde le Programme unique - un des piliers de l'initiative " Unis dans l'Action ou Delivering as One (DaO) " - est un cadre de résultats stratégiques à moyen terme

qui décrit les réponses communes et coordonnées du SNU aux priorités nationales inscrites dans le Plan National de Développement (PND) entre 2015-2018 et aux nouvelles priorités du Président de la république dans la Politique Générale de l'Etat à partir de janvier 2019.

Le processus d'élaboration d'un nouveau cadre de coopération des Nations Unies a commencé en 2020 et le prochain cadre, dénommé " Plan-cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) ", couvrira la période 2021-2023 (le cycle de l'UNSDCF commencera au 1er juillet 2021).

3.2. Principales réalisations obtenues dans la mise en œuvre de l'UNDAF

Effet 1 Accès aux opportunités de revenus et d'emplois dans une dynamique de processus de développement inclusif

Planification stratégique, Suivi de la mise en œuvre et Evaluation

Formulation des politiques et stratégies au niveau national, local et sectoriel

- 60 documents de politiques et stratégies développés
- Plus de 810 personnels des ministères et/ou des organisations décentralisées formés dans l'élaboration des documents cadres.

Suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques au niveau national, local et sectoriel

- 3 rapports de mise en œuvre développés (Rapport de diagnostic sur l'évaluation, Rapport de mise en œuvre du programme national 2019 et Rapport sur l'indice de la pauvreté multidimensionnelle)
- Plus 90 personnes formées et/ou sensibilisées sur les outils de suivi.

Renforcement et diversification des sources de revenus des populations vulnérables

- 33 services d'appui aux activités économiques disponibles
- Plus de 21 690 personnes (dont 46 % de femmes) formées et/ou équipées
- Plus de 22 950 emplois créés (dont 37% pour des femmes)
- Environ 30 000 bénéficiaires (dont 40% des femmes) ayant accès aux AGR et/ou ayant bénéficié d'éducation financière
- 334 MT de produits locaux et transformés achetés auprès des petits producteurs.

Accroissement des capacités productives et une meilleure compétitivité des PME, des coopératives, des organisations paysannes et des exploitants agricoles

- 5 695 hectares de périmètres agricoles aménagés et/ou réhabilités
- 2 953 PME ou coopératives, organisations agricoles formées et ou équipées pour améliorer leur compétitivité
- 52 organisations paysannes et de micro-entreprises rurales engagées dans des contrats commerciaux avec le secteur privé.

Mise en place d'un système résilient

Mise en place d'un système de filet de sécurité aux chocs garantissant la résilience des plus vulnérables

- 490 000 ménages ayant bénéficié de transferts monétaires d'une manière continue
- Plus de 2240 ménages participant aux programmes intégrés de résilience et contrôlant des actifs créés.

Préparation à la réduction des risques et aux urgences et des interventions de relèvement précoce et de renforcement de la résilience intégrées aux réponses aux urgences aux plus vulnérables

- 4 plans de préparation mis à jour ou révisé, en cohérence avec le plan de protection sociale sensible au choc (cyclone/inondation, Covid-19, sécheresse, résilience face au changement climatique)
- 545 000 personnes (dont 45 000 face au cyclone et 500 000 personnes face à la sécheresse) ayant bénéficié d'un paquet humanitaire multisectoriel en situation de crise, y compris les bénéficiaires de transferts monétaires
- Un plan de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes disponible.

Accroissement des capacités d'adaptation, d'atténuation et de résilience face au changement climatique des communautés rurales et urbaines, OSCs, secteurs privés, institutions et CTD

- 504 479 hectares d'aires protégées communautaires créées
- 1 417 personnes (dont 58% femmes) ayant accès à des services d'information sur le climat améliorés et/ou développent des AGRs adaptées au changement climatique
- 35 Communes rurales en cours d'être raccordées par des projets d'électrification rurale.

Capacités des communautés locales en termes de compétences et de moyens pour une pérennisation des services écosystémiques

- 3 750 producteurs (dont 56% de femmes) ayant bénéficié de l'adoption des technologies d'Adaptation au Changement climatique

Gestion des déchets des hôpitaux selon les normes respectant l'environnement

- 10 centres de santé ayant disposé des capacités et de compétences nécessaires pour gérer les déchets des hôpitaux
- 10 formations sanitaires dotées des matériels sans mercure et d'équipement de traitement des déchets des hôpitaux préservant l'environnement
- 46 formations sanitaires ayant bénéficié du partage des bonnes pratiques dans la gestion des déchets.

Effet 2 Gouvernance apaisée, efficace et respectueuse des droits humains

Gouvernance politique et administrative

Mise à disposition des outils, compétences, et moyens stratégiques et opérationnels aux autorités, au niveau central et des Collectivités Territoriales Décentralisées pour prévenir / mitiger / adresser les conflits, et de promouvoir le développement local, avec une approche inclusive prenant en compte les besoins des groupes plus vulnérables (jeunes, femmes, migrants internes, etc.)

- 4 Régions, 7 intercommunalités, 58 Communes ayant mis en œuvre et suivi leur plan opérationnel participatif budgétisé sensible au genre et des systèmes de sécurité intégrant la prévention des risques, la résilience des communautés aux chocs et le relèvement dans les zones d'intervention du programme
- 4 Régions ayant disposé de Plans d'actions ODD, des paquets d'interventions et d'un Système Intégré de Suivi Evaluation (SRISE) pour le suivi des indicateurs de mise en œuvre des ODD.

Renforcement des compétences et des moyens des organisations de la société civile et des communautés locales, à faire des plaidoyers pour la prise en considération et l'inclusion de leurs besoins spécifiques et priorités dans la planification stratégique et la priorisation des actions des CTD

- 68 Structures Locales de Concertation opérationnelles au niveau des Communes d'intervention
- 21% de femmes impliquées dans les Structures Locales de Concertation
- 1000 jeunes des Communes cibles engagés dans le processus de consolidation de la paix
- 1000 jeunes ayant participé aux rencontres/réflexions autour des thématiques.

Mise à disposition des capacités appropriées aux institutions démocratiques et acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit pour exercer leurs fonctions de façon efficace et transparente, facilitant l'accès à la justice, la lutte contre la corruption

- 5824 personnes vulnérables (dont 75% femmes) ayant accès aux services juridiques
- 34 membres (10 femmes) de la commission d'évaluation des politiques publiques de l'assemblée nationale ayant été doté de compétences sur les modes de saisines de la cour des comptes
- 8 initiatives ayant contribué à la lutte contre la corruption ou à la participation citoyenne.

Renforcement des moyens opérationnels et des compétences nécessaires aux FDS à lutter contre l'insécurité dans les zones d'intervention, tout en respectant les droits humains, et en renforçant la confiance et la collaboration avec les populations locales

- Les capacités opérationnelles (dotation de nouveaux équipements)

Protection des droits des personnes victimes de violence et d'exploitation

Des capacités accrues des institutions nationales (le Ministère de la Population, les OSCs, les FDS, la Justice, CNIDH, etc.) pour prévenir et répondre aux violences basées sur le genre et aux pratiques néfastes, y compris dans les situations de crise humanitaire

- 9 512 victimes de violence basée sur le genre ayant bénéficié de services spécifiques (référence, soins médicaux, accompagnement psychologique, conseils juridiques et prise en charge judiciaire)
- 203 femmes survivantes de violences basées sur le genre et 20 personnes en situation d'handicap ayant bénéficié d'une formation professionnelle et ont été dotés de kits de démarrage pour leur réinsertion socio-économique.

Renforcement du système de protection de l'enfant (incluant les acteurs et les mécanismes y afférents) pour une réduction de la prévalence de la violence et de l'exploitation à l'encontre des enfants

de la Gendarmerie Nationale renforcées pour accomplir son travail de manière plus efficace et de sécuriser la zone autour du massif d'Andriry (District de Betroka)

- 1680 personnes régularisées leur situation de détention d'armes à feu améliorant les conditions sécuritaires dans la Région Anosy.

- 18839 enfants victimes de violence et d'exploitation identifiés ayant bénéficié d'au moins un service de prise en charge y compris dans les situations d'urgence

- 14 073 bénéficiaires sensibilisés à la lutte contre le travail des enfants
- v Un plan d'action conjoint pour faire face à l'impact de l'extraction du mica dans le sud de Madagascar développé.

Mise en œuvre par les autorités et la société civile d'une réponse nationale dynamique, robuste, coordonnée, multisectorielle et multipartenaires, face au phénomène de la traite des personnes à l'intérieur de-, et depuis le pays

- Un manuel de procédures interministérielles d'autorisation de sortie et d'assistance aux travailleurs migrants dont la version disponible
- Alignement des textes législatifs et réglementaires existants aux conventions internationales de l'OIT (C. 143 sur les travailleurs migrants, C.181 sur les agences d'emploi privées,

C.189 sur les travailleurs et travailleuses domestiques et au protocole P.029 relatif à la convention sur le travail forcé).

Renforcement de la capacité du gouvernement et des partenaires sociaux pour mettre en œuvre des programmes d'amélioration de la Sécurité et Santé au Travail (SST) et d'extension de sécurité sociale des travailleurs

- Les organisations d'employeurs et de travailleurs et du gouvernement en charge du Travail accompagnés dans

l'amélioration de la Sécurité et Santé au Travail (SST) dans le secteur du textile

- L'inspection de Travail appuyée dans la mise en application des normes de santé et sécurité ainsi que le respect des droits des travailleurs dans les entreprises formelles au niveau de six (6) régions de Madagascar
- La capacité des magistrats et des inspecteurs de travail renforcée pour une application effective des PDFT (Principes et Droits Fondamentaux au Travail).

Appui au média et à la Société civile

Des capacités accrues des médias pour diffuser des informations fiables et promouvoir un espace d'expression pour les citoyens (y compris les femmes, les jeunes et les enfants)

- 16 clubs de Jeunes Reporters opérationnels dans la production et la diffusion des messages de paix
- Le magazine d'investigation indépendant "Trandraka" publié ses articles sur la gestion de la Covid-19 et l'insécurité
- Opérationnalisation du Studio Sifaka, " tracer la voix de la paix à travers

la voix des jeunes " , un programme média-radio des jeunes pour les jeunes répondant à leurs préoccupations

- 65 journalistes membres du Réseau des Journalistes Spécialisés en Emploi et en Travail (RJSET) ayant bénéficié d'une mise à jour sur le travail en cours en matière d'alignement des textes aux conventions de l'OIT 143, 181, 189 et au protocole 029.

Effet 3 Accès pérennes aux services sociaux de base de qualité

Volet Education

Amélioration de l'accès et de la rétention scolaire

- 76 nouvelles infrastructures scolaires réalisées, équipées et réceptionnées dans les régions cibles
- 79 583 enfants (dont 39 478 filles) déscolarisés ayant bénéficié de dispositifs et mesures de réinsertion scolaire dans les régions cibles
- 743 élèves en situation de handicap ayant bénéficié de cours de remise à niveau (CRAN)
- 209 500 enfants vulnérables (dans les zones à insécurité alimentaire) ayant bénéficié de repas scolaires
- 100 jeunes filles ayant bénéficié d'éducation et sensibilisation sur STEM (sciences, technologie, ingénieries et mathématiques).

Amélioration de la qualité des enseignements et apprentissages

- 16 848 établissements scolaires des régions cibles ayant bénéficié de nouveaux supports d'enseignement et d'apprentissage
- 636 000 élèves des 2 684 collèges publics ayant bénéficié des appuis aux adaptations pédagogiques pour la continuité de l'apprentissage durant la pandémie Covid-19

- 1 636 enseignants, de formateurs et d'encadreurs pédagogiques des régions cibles ayant bénéficié d'au moins une activité de renforcement de leurs compétences selon les standards de formation établis par le Ministère de l'Education Nationale
- 75 établissements des régions cibles ayant bénéficié d'un encadrement et suivi pédagogique périodique sur la base d'outils et de procédures standards améliorés
- Un rapport sur la réforme de l'éducation (appuis aux préparations de la réforme de l'éducation fondamentale) disponible
- 55 Cadres formés sur le pilotage de la qualité.

Renforcement institutionnel à tous les niveaux du système éducatif

- Capacité de 140 membres des services techniques déconcentrés du Ministère de l'Education renforcée en analyse et interprétation des données du MICS EAGLE avec un recyclage et sensibilisation sur les normes de la carte scolaire
- Repères statistiques du Ministère de l'Education disponibles.

Renforcement des capacités de résilience et de relèvement du système éducatif face aux situations d'urgence

- 5 139 492 élèves affectés par une situation d'urgence ayant bénéficié des appuis mobilisés par le Cluster Education

- 100% des élèves dans les écoles publiques vulnérables ayant bénéficié des appuis en matériels appropriés de prévention des épidémies
- 264 personnels du Ministère de l'Éducation formés sur la planification de l'éducation sensible au risque.

Volet Santé

Mise en place d'un cadre de politique, des structures sanitaires du niveau périphérique opérationnels et d'un système intégré d'approvisionnement et de distribution des intrants de santé

- 20 revues intégrées réalisées au niveau des Directions régionales de santé publiques
- 80,1% des médicaments essentiels génériques traceurs (15 MEG traceurs) disponibles au niveau des centres de santé de base (CSB)
- La stratégie CSU-CNSS appliquée dans 4 districts
- 2 formations sanitaires des districts de mise en œuvre de la CSU réhabilitées et ou équipées.

Accès à des services complets et de qualité en santé maternelle et néonatale

- 30,2% des accouchements effectués dans les formations sanitaires
- 34% de couverture contraceptive au niveau national
- 1082 femmes victimes de fistules obstétricales soignées.

Disponibilité des interventions préventives et curatives à haut impact relatives à la santé de l'enfant et des jeunes

- 19,3% de CSB ayant appliqué la PCIME
- 96% des enfants moins de 11 mois vaccinés en BCG, 92% en PENTA et 87,9% en VAR
- 40% d'unité de brachythérapie mise en place.

Application correcte des protocoles de dépistage et de prise en charge des principales maladies transmissibles y compris le VIH/sida et des maladies non transmissibles

- Létalité² hospitalière en Paludisme : 5,7%
- 6 799 PVVIH suivis (dont 6039 sous ARV)
- 2 898 femmes enceintes dépistées positives à la syphilis au cours de la CPN1
- 98 districts sanitaires ayant bénéficié de traitement de masse contre la Filariose Lymphatique

² Le taux de létalité est le rapport entre le nombre de décès dus à la maladie et le nombre de personnes infectées (guéries ou décédées)

- 57% de districts sanitaires ayant effectué la surveillance électronique intégrée (tablettes).

Renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles du dispositif de gestion et de réduction des risques de catastrophes en santé

Volet Nutrition

Appui à l'élaboration, la mise à jour et la dissémination des documents politiques, stratégiques et plans nationaux

- 8 Régions ayant utilisé le PMO et PNSE du PNAN-III pour leur planification annuelle 2020.

Renforcement de la prévention de la malnutrition chronique aux niveaux communautaire, formations sanitaires et secteur privé

- 596 centres de santé ayant offert des services de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère
- 5 505 sites communautaires fonctionnels.

Appui à la valorisation des cultures de haute valeur nutritionnelle, biofortification, fortification alimentaire et supplémentation en micronutriments

- 8 producteurs de sel équipés de l'iodation du sel
- 263 jardins communautaires appuyés.

- 100% de situations d'urgences, de catastrophes et d'épidémies nécessitant des interventions de santé ayant fait l'objet de ripostes du cluster santé.

Appui à la surveillance nutritionnelle, prise en charge de la malnutrition aiguë et résilience dans les zones identifiées en urgence nutritionnelle

- 3 bulletins nutrition trimestriels disséminés
 - 70 490 enfants malnutris aigus modérés et 25 630 enfants malnutris aigus sévères pris en charge
 - 9 200 patients tuberculeux malnutris pris en charge
 - 65 607 enfants de 6-23 mois et femmes ayant bénéficié de la supplémentation nutritionnelle dans les zones en urgence nutritionnelle.
- Contribution à la préparation, réponse aux urgences et relèvement post-urgence
- Surveillance nutritionnelle trimestrielle fonctionnelle dans 8 districts
 - Clusters nutrition se réunissent au moins un fois par trimestre (11 au niveau national et 7 au niveau régional/district).

Mise en place d'un cadre institutionnel, de planification et de coordination du secteur WASH

- Une politique sectorielle WASH développée et validée
- Différentes analyses et études (National Water Quality Analysis, Intégration de la composante changement climatique dans les documents stratégiques WASH) réalisées dans le secteur WASH.

Promotion des bonnes manières d'hygiène et développement des infrastructures WASH

- 59% de centres de santé, centres de nutrition et écoles déclenchés certifiés une Etoile dans les régions cibles
- 57 écoles et 20 Centres de santé ayant disposé d'installations WASH répondant aux normes nationales en 2020.

Accès durable à des sources d'eau potable

- 94 880 personnes additionnelles ayant accès durable à l'eau potable
- 4 708 personnes vivant en communautés avec de l'eau sécurisé
- 28 841 personnes vivant en communautés résilientes.

Réponses aux urgences pour l'accès à l'eau, à des installations sanitaires améliorées et aux pratiques d'hygiène

- 83% de la population affectée par cyclone et inondation et 15% de la population affectée par la Covid-19 ayant accès à l'eau potable (924 000 personnes dont 800 000 relatives à la Covid-19)
- 83% de la population affectée par le cyclone et inondation ayant accès à des dispositifs de lave-mains.

3.3. Appui aux partenariats et financement de l'Agenda 2030

3.3.1. Financement du développement

Le SNU a noué des partenariats pour le financement du développement durable. Des partenariats avec le secteur privé, des institutions financières internationales et le Gouvernement ont été établis dans le cadre d'une proposition de programme conjoint financé par le fonds ODD. Les actions dans ce programme conjoint supporteront (i) la création d'un fonds souverain permettant le financement de

secteurs leviers de développement (ii) la mise en place d'un fonds d'amorçage pour les investissements stratégiques relatifs à l'Energie durable (iii) la mise en place d'un incubateur des solutions innovantes permettant de faciliter l'accès à l'Energie par des petites et moyennes entreprises. La phase de sélection finale continuera en 2021.

Par ailleurs, l'élaboration du cadre intégré de financement des ODD est aussi dans une phase préparatoire. L'appui du SNU dans le renforcement de la capacité nationale pour améliorer la mobilisation des ressources internes, à travers la digitalisation du système fiscal, ainsi que le soutien à l'amélioration des dépenses publiques et à l'analyse du budget, notamment pour les secteurs sociaux, ont été essentiels dans le contexte de la pandémie. Un programme conjoint y afférent est disponible, avec le rajout d'une partie sur la capitalisation de la source de financement via la diaspora pour financer le développement. Une mobilisation de ressources et de partenaires sera à planifier pour ce programme conjoint. En attendant cette mobilisation conjointe, les agences continuent, néanmoins, de mettre en œuvre ces actions.

Pour les ressources propres internes, l'investissement à Madagascar est

concentré sur le secteur gouvernance à plus de 72%, suivi du secteur social à 13%, et le secteur infrastructure à 10% (*Source : OCSIF*). Pour l'aide publique au développement, les chiffres plus récents disponibles ont montré qu'un montant de 751 millions USD (2019 à mi-2020) a été décaissé avec environ 80% de subventions, 20% d'emprunts. Le secteur infrastructure est le plus financé à 29%, le secteur santé à près de 20%, le développement rural à 12%, l'économie à 12% (*Source : STPCA*). Le SNU a pu faire des plaidoyers au niveau de l'Assemblée Nationale pour assurer que 20% du budget national soit alloué au secteur de la santé, en ce contexte sanitaire difficile. Le SNU consacre environ 39% de ses ressources pour la santé, 20% pour la Gouvernance, 17% pour l'Education, 30% pour l'agriculture, 6% pour l'Economie, 5% pour les infrastructures. Le SNU est le deuxième partenaire multilatéral de Madagascar après la Banque Mondiale.

Exemples de Partenariats innovants et de résultats pour faire avancer les ODDs :

Les partenariats avec le secteur privé (SP) comme les Organisations des producteurs de base, régionales et faitières, Chambre de l'agriculture, réseaux des établissements de formation agricole et rurale, Coopératives agricoles, plateformes de filières et interprofessions ont permis de renforcer les capacités des producteurs et services de proximité aux producteurs, de renforcer les formations agricoles et rurales des jeunes, d'améliorer

l'accès au marché des producteurs et l'agriculture contractuelle, d'améliorer les services aux producteurs (fournitures de services financiers, crédit et épargne). Le renforcement de capacité, coaching, formation dans les secteurs industriel, agri-business, énergie et entrepreneuriat a permis de renforcer la coopération avec le SP. La collaboration avec le SP a également permis de revitaliser les vaccins de routine, de réhabiliter des postes de

vaccination dans les grands hôpitaux, de faire avancer la planification familiale, d'assurer la stockage et acheminement des intrants et équipements vers les régions. Le renforcement du partenariat avec le secteur privé comme les aéroports a aidé à mieux se préparer aux catastrophes naturelles. Le SP intègre aussi la Plateforme des partenaires du secteur Energie, et contribue aux investissements relatifs à l'Eau, Hygiène et Assainissement. Des entreprises sociales, des plateformes de SP contribuent également à la lutte contre la malnutrition.

Les partenariats avec les académies ont permis de faire des recherches et promouvoir des variétés de culture ou d'espèce animale, résilientes aux changements climatiques et à hautes valeurs nutritionnelles ; renforcer des capacités locales, d'identifier des pratiques et développement de principes favorisant l'amélioration du bien-être, le développement économique, l'ascension sociale, d'élaborer une stratégie de changement de comportement. Ce type de partenariat a permis d'entamer un processus de mise en place de Master en Hydroélectricité au niveau d'une Ecole Supérieure Polytechnique.

Les partenariats avec les Institutions financières internationales ont permis de co-financer des investissements structurants (Aménagement hydro-agricole, infrastructures, etc.), d'assurer les réponses à la Covid-19.

Les partenariats avec les organisations régionales comme la Commission de l'Océan Indien (COI) ont permis de faciliter des échanges commerciaux régionaux de produits agricoles (venant de Madagascar pour les pays de l'Océan Indien). Ce niveau régional a été également capitalisé pour la Petite Hydroélectricité. La coopération Sud-Sud est aussi améliorée avec le transfert d'innovations, renforcement des capacités locales et gestion de savoirs engagé avec le Maroc.

Les partenariats avec le société civile (SC) ont permis d'accompagner des petites unités de transformation, exemple cactus pour alimentation du bétail. La SC est un partenaire d'exécution pour la valorisation des jeunes issus des communes les plus isolées mais aussi pour l'amélioration de la prise en charge et réinsertion socio-économique des enfants victimes ou à risque de violences, d'exploitation et de mariage d'enfants.

Partenaires bilatéraux et multilatéraux sont aussi présents pour le renforcement de système de santé, la prise en charge nutritionnelle, l'Education, l'Environnement, le WASH.

Le SNU a soutenu la disponibilité des données permettant de suivre le niveau d'atteinte des ODDs. Ainsi, mises à part les enquêtes comme le MICS réalisées avec l'appui de l'organisation durant les années précédentes, l'année 2020 a vu la sortie et la diffusion officielles des

résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3). Le SNU accompagne également le processus d'élaboration du Rapport de l'Examen National Volontaire sur le suivi des ODDs. La localisation des ODDs s'est poursuivie afin de prioriser

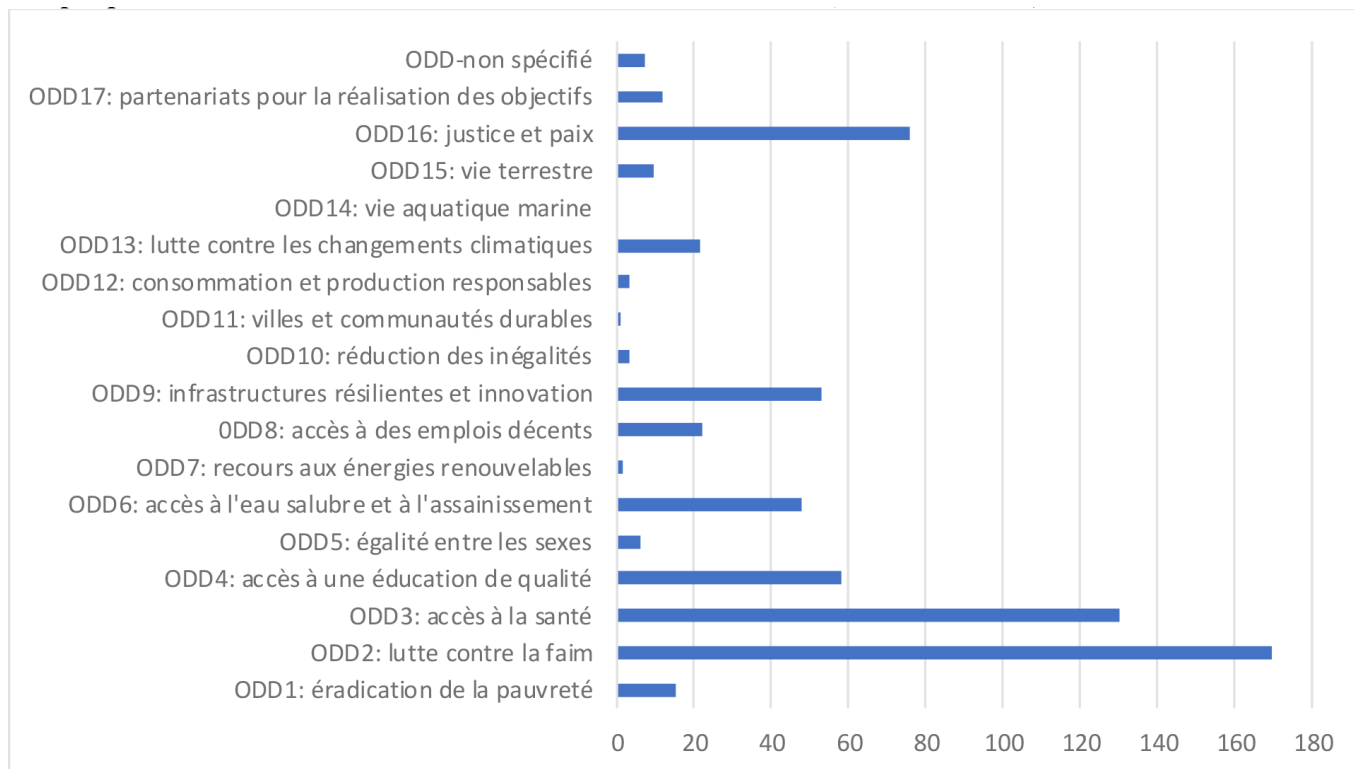
les ODDs pour le développement au niveau des Régions du pays, identifier des paquets d'actions permettant de les atteindre et accompagner la réalisation de ces paquets d'interventions.

Contributions financières du SNU à l'atteinte des ODDs :

De 2015 à 2020, des ressources financières de plus de 638 millions USD ont été décaissées par le SNU Madagascar, contribuant essentiellement aux ODDs 2, 3, 16, 4, 6 et 9. Les contributions de l'aide au développement aux ODDs concernent essentiellement les ODD 3, 9, 2, 16 et 7.

Par ailleurs, les ressources propres internes de l'Etat à Madagascar sont concentrées sur le secteur gouvernance à plus de 72%, suivi du secteur social à 13%, et le secteur infrastructure à 10%. L'Etat a également bénéficié d'un appui budgétaire d'un peu plus de 500 millions USD en 2020.

Graphique 1: Contributions du SNU de 2015-2020 aux ODD (en million USD)



3.4. Résultats du SNU travaillant plus et mieux ensemble : cohérence, efficacité et efficacité des Nations Unies

3.4.1. Approche conjointe renforcée

Pour Madagascar, la nouvelle configuration de l'équipe-pays des Nations Unies selon la réforme ne sera applicable que lors du nouveau plan-cadre de coopération des Nations Unies qui débutera à partir de juillet 2021. Néanmoins, à ce stade, la réforme a renforcé le travail conjoint, à l'exemple des initiatives ci-après :

- Les plans de travail conjoint relatifs aux 3 Effets du cadre de coopération ont été disponibles et signés avec l'autorité nationale de coordination. Dans la mise en œuvre, les planifications au niveau des agences ont tenu compte des produits sur lesquels elles contribuent dans le cadre de coopération du SNU avec le pays.
- Un travail conjoint multi-agences sur la protection sociale associant (1) l'assurance agricole, (2) l'assurance santé, (3) les transferts monétaires, (4) les services de protection contre les violences basées sur le genre, au niveau des communautés, avec une considération spécifique des personnes vivant avec handicap, est mis en œuvre.
- Dans le cadre de la consolidation de la paix, 2020 a vu l'approbation de programmes conjoints (1) sur le renforcement du leadership des jeunes dans la promotion de la paix (SNU et une

ONG nationale), (2) sur la promotion, la protection, le renforcement de capacité sur le réseautage, plaidoyers, d'activistes en protection de droits de l'Homme (SNU), (3) sur la prévention des conflits potentiellement induits par la Covid-19 et la réponse à la Covid-19 (SNU). L'actuel portefeuille de consolidation de la paix a continué son appui pour lutter contre la corruption et pour la justice, donner aux jeunes la possibilité de s'exprimer sur des questions politiques, culturelles et socioéconomiques, réduire les violences et l'insécurité par une approche compréhensive et holistique proche du Nexus Humanitaire-Paix-Développement dans la zone de Betroka (réhabilitation/construction de postes avancés de gendarmerie, l'instauration d'un dialogue plus ouvert avec la population, appui à la mise en place de plans de paix locaux), répondre aux tensions croissantes induites par les migrations provoquées par l'insécurité climatique ; prévenir les conflits et tension dans le secteur hautement productif de la Vanille.

- Un programme multisectoriel et multi-agences sur la malnutrition chronique touchant les mêmes bénéficiaires, est également en cours pour (1) assurer la disponibilité et l'accès aux produits à haute valeur nutritionnelle (2) améliorer la production

agricole diversifiée, assurant une alimentation variée et équilibrée, (3) assurer une alimentation scolaires des enfants, en introduisant du riz fortifié (4) mettre en place des infrastructures d'hygiène et assainissement assurant un environnement sain et propre, en rendant disponible l'eau potable. Dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutrition, le travail d'ensemble des agences est essentiel.

- Comme 2020 a été consacré à accompagner le Gouvernement dans les réponses à la Covid-19, le travail d'ensemble s'est également focalisé sur la mobilisation de ressources pour les réponses urgentes et pour le building back better dans le cadre de la réponse socio-économique du SNU. Le SNU a fait un grand travail d'ensemble pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre d'un plan de contingence Covid-19 de l'organisation et pour les réponses au plan multisectoriel d'urgence (PMDU) du Gouvernement, avec les autres parties prenantes.

Le soutien du niveau régional dans le cadre du soutien psychologique de l'ensemble du personnel des Nations Unies a été effectif.

- Un programme conjoint financé par « UN Covid-19 Response and Recovery MPTF » rassemblant (i) le renforcement de la surveillance, de la gestion et contrôle des cas de Covid-19, (ii) fourniture de matériels, d'oxygène aux hôpitaux, (iii) production de masques de protection par des associations locales.

- La flexibilité du portefeuille PBF, a aussi permis de réagir au contexte nouveau induit par la Covid-19 en réallouant 720 000 USD afin de prévenir les tensions potentiellement induites par la Covid-19 et la réponse à la Covid-19.

Néanmoins, l'effectivité de cette approche de travail conjoint (programmes conjoints ou interventions conjointes), sera encore à améliorer dans la planification opérationnelle au niveau du terrain afin d'assurer un séquençement adéquat, une réelle complémentarité entre les actions des agences, mais aussi avec celles des autres partenaires, dans les mêmes zones d'intervention. Ceci pour réduire le saupoudrage et avoir plus d'impacts. Dans le cadre de l'UNSDCF 2021-2023, cet aspect va recevoir une place importante en tant qu'un des 7 principes opérationnels de mise en œuvre.

- Le SNU a aussi assuré les plaidoyers de haut niveau pour une meilleure considération du respect des Droits de l'Homme dans toutes les interventions de développement et humanitaire, avec le contexte de la Covid-19. Ceci afin de mieux protéger les groupes vulnérables comme les femmes, les enfants, les personnes vivant avec handicap, les personnes en détention, les personnes dans les zones éloignées, ...des risques de violation de leurs droits.

3.4.2. Coordination interne améliorée pour les aspects programmatiques, urgences, communication, opérations

(i) Programme unique

L'élaboration et le suivi des progrès des plans de travail conjoint 2020 signés par le Gouvernement et le Coordonnateur Résident du SNU, ont été effectués par les trois groupes de résultats, dénommés Groupes Effets. Ces groupes présidés par des chefs d'agences, assurent que les interventions sont en cohérence avec les priorités nationales, sectorielles, locales. La coordination avec les autres groupes sectoriels fonctionnels de coordination ainsi que la coordination au niveau local, selon les mécanismes du pays, seront encore à renforcer.

Les mobilisations conjointes de ressources réalisées en 2020 (*"SDG Fund Social protection, SDG Fund component 1: Integrated National Financing Framework and innovative finance mechanisms, component 2: SDG Financing, MPTF COVID, PBF GYPI, Human Security, MPTF disabilities"*) ont fait l'objet d'échanges, de consultations régulières, de pré-validation à travers l'équipe onusienne de gestion des programmes (PMT) qui voit la participation de toutes les agences intervenant au pays. Ceci avant de passer à l'approbation finale de l'équipe-pays.

(ii) Urgences

L'équipe-pays humanitaire (HCT) avec ses clusters humanitaires constituent la plateforme de coordination et de mobilisation de ressources par excellence dans le cadre de toutes les actions d'urgences (cyclones, sécheresse, Covid-19...) durant l'année 2020. En appui au Gouvernement, la coordination des appels d'urgence pour la mobilisation des ressources et des partenaires a été réalisée avec le niveau régional. Les questions de prévention des exploitations et abus sexuels, par le suivi de la mise en œuvre du plan d'action PSEA 2020 ont été aussi gérées par ce groupe. Néanmoins, avec le contexte de la Covid-19, l'équipe-pays s'est réunie deux fois par mois avec les agences non-résidentes, la Banque Mondiale, la Banque africaine de développement, l'IFC pour la coordination et le suivi nécessaires aux réponses à la Covid-19 ainsi qu'aux autres actions de développement qui devront continuer. D'autres réunions Ad'hoc ont été tenues pour les défis/problèmes spécifiques concernant le SNU et son personnel. Un comité de crise, présidé par le Coordonnateur Résident a été mis en place pour gérer les urgences internes liées à la pandémie, et a tenu des rencontres régulières.

(iii) Communication

La voix unique du SNU par le biais de messages communs, essentiellement sur la Covid-19, a été effective. La mise en œuvre était assurée par le Groupe communication du SNU.

(iv) Unicité dans les Opérations

L'évaluation du BOS mis en œuvre de 2017 à 2019, a mis en évidence des coûts évités d'un montant de 2 162 774 USD. Le nouveau BOS 2.0, validé par l'Equipe-pays, prévoit 35 opportunités de collaboration et une estimation de coûts

évités d'environ 7 162 000 USD pour 5 ans. L'équipe onusienne de gestion des opérations (OMT) assure le suivi de la réalisation de ces actions communes, services communs. Un plan de travail annuel de l'OMT, est élaboré à cet effet, et la situation de mise en œuvre est rapportée au niveau de l'équipe-pays, après avoir été examinée au sein de l'OMT. Une évaluation indépendante permettant d'apprécier l'atteinte des indicateurs dans le cadre de résultats est prévue à la fin de la période de mise en œuvre.

3.5. Aperçu financier et mobilisation des ressources

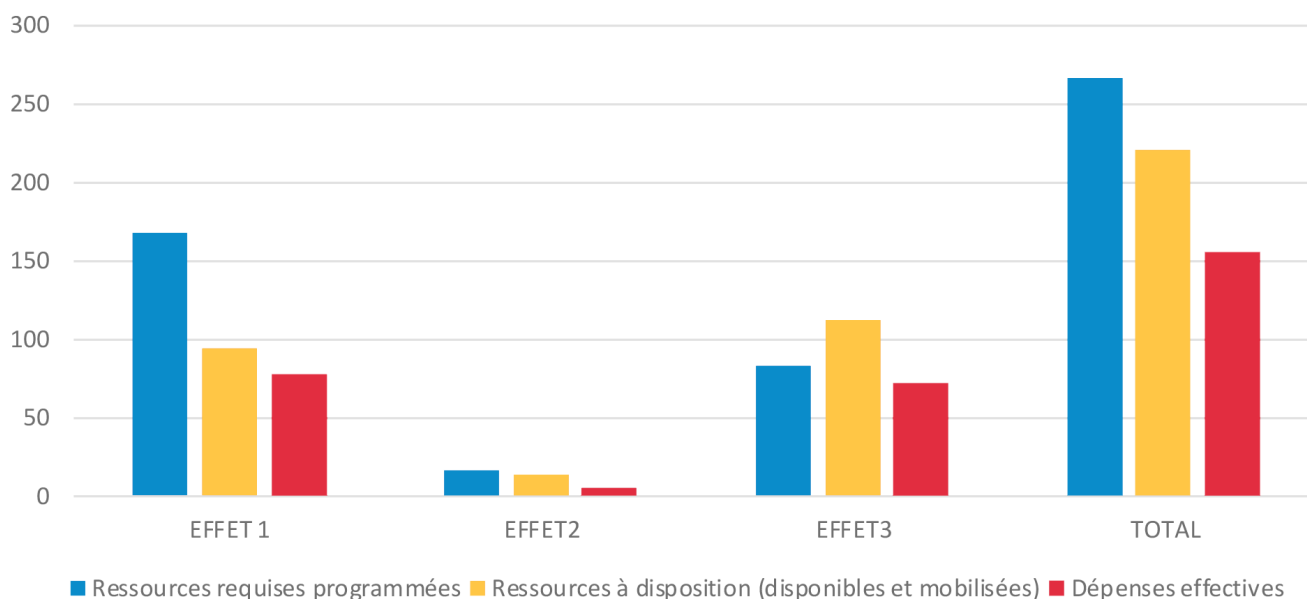
3.5.1. Aperçu financier

Les plans de travail conjoints signés en 2020 ont prévu d'utiliser des ressources d'un montant de 267 105 573 USD dont 138 165 175 USD (soit 52%) prévus être déjà disponibles et 128 940 398 USD (soit 48%) à rechercher. Finalement, les ressources à utiliser (réellement disponibles et mobilisées) durant la mise en œuvre étaient d'un montant de 220 721 142 USD. Les ressources effectivement mobilisées étaient d'un montant de 109 183 040 USD, soit 85% des ressources planifiées comme à mobiliser. L'évolution de la pandémie de la Covid-19 a certainement contribué à cela. Pour les réponses spécifiques à la Covid-19, les contributions prévues par

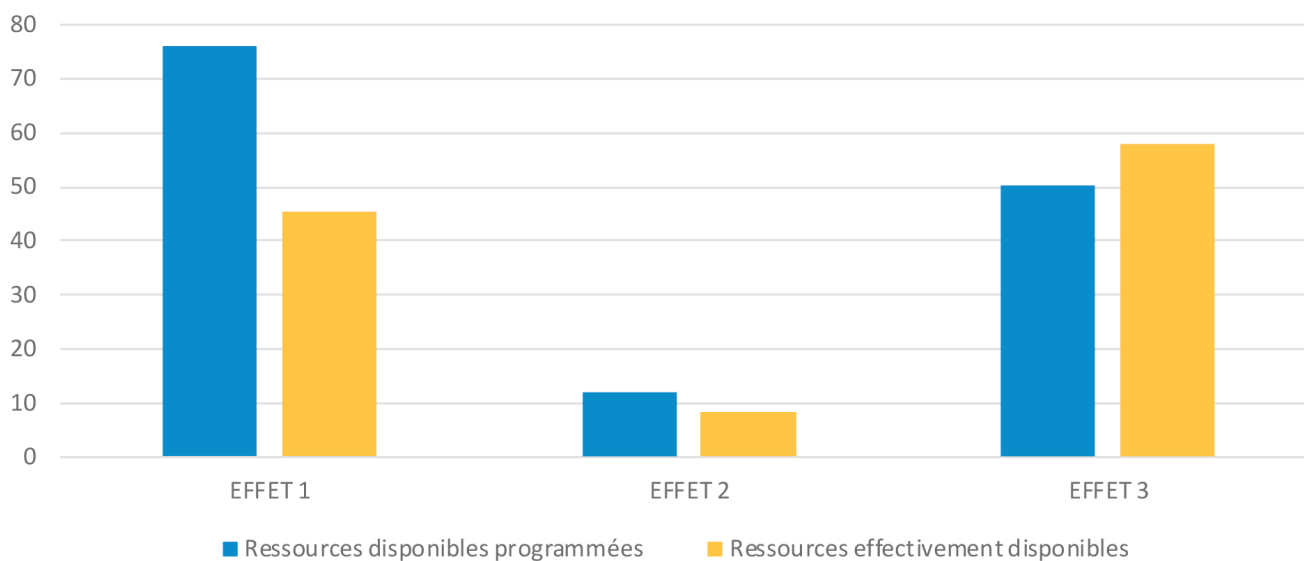
le SNU étaient d'environ 20 858 952 USD, les ressources effectivement décaissées étaient aux environs de 29 500 569 USD. Par ailleurs, le SNU a lancé un appel d'urgence pour les contributions des partenaires en appui au Gouvernement, dans le cadre des réponses à la Covid-19 et les ressources mobilisées étaient de l'ordre de 44 millions USD (incluant autres partenaires hors-SNU).

Les décaissements effectifs de l'ensemble du SNU en 2020 étaient de l'ordre de 155 408 126 USD, soit un taux de 70%. Il est à rappeler que le SNU Madagascar participe, avec d'autres partenaires au développement, à l'atteinte de trois Effets de l'UNDAF.

Graphique 2 : Ressources requise programmées vs Ressources à disposition (disponibles et mobilisées) vs Dépenses effectives (en million USD)



Graphique 3 : Ressources disponibles (hors ressources à mobiliser) selon les plans de travail conjoints vs Ressources effectivement disponibles (en million USD)



49% des dépenses concernent l'Effet 1. L'existence dans l'Effet 1, du produit 6, relatif à la préparation, à la réduction des risques, et aux urgences ainsi qu'aux interventions de relèvement précoce et de renforcement de la résilience intégrées aux réponses aux urgences aux plus vulnérables, en est la principale

raison. Ce produit, à lui seul, a réalisé des dépenses de 31 901 136,99 USD, soit environ 41% des décaissements de l'Effet 1. Ceci avec le contexte d'urgence de la pandémie qui a sévi au pays. Par ailleurs, 47% des dépenses concernent l'Effet 3.

3.5.2. Mobilisation des ressources

(i) Ressources mobilisées au niveau global

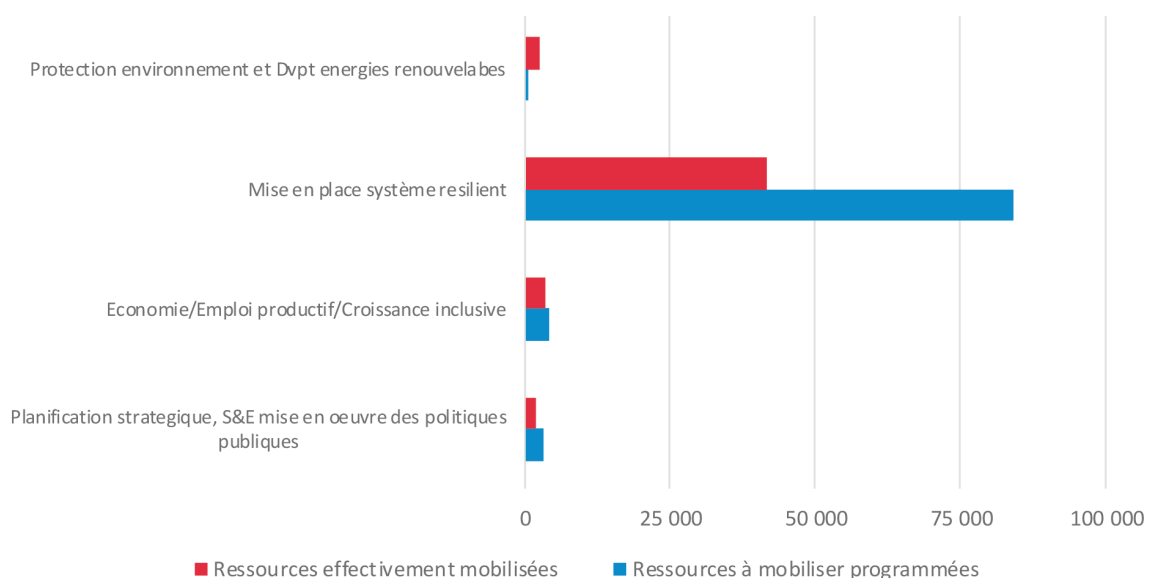
Les plans de travail conjoints signés avec la partie nationale en 2020 ont prévu de mobiliser 48% des ressources. 85% des ressources ont été effectivement mobilisées à cause surtout de la Covid-19. La mobilisation des ressources a été la plus importante au niveau de l'Effet 3.

(ii) Ressources mobilisées au niveau des secteurs dans chaque Effet

Pour l'Effet 1, les ressources mobilisées ont été moindres que celles planifiées à mobiliser, sauf pour le domaine de l'environnement et développement des énergies renouvelables. Les partenariats innovants issus de l'Effet 1 et la mobilisation conjointe de ressources méritent ainsi d'être renforcés, surtout dans les autres domaines

de développement et de la résilience hors-urgences. Le domaine de la protection sociale a pu faire l'objet d'une mobilisation conjointe de ressources auprès du fonds ODD, par le biais d'un programme conjoint rassemblant 4 agences, avec l'assistance technique de 2 autres agences. La différenciation entre les fonds mobilisés dans le cadre des urgences humanitaires, et ceux spécifiquement permettant la résilience, ceux pour les actions de développement, devra être effectuée. La part de ressources mobilisées grâce à des mobilisations conjointes de ressources sera également à mettre en évidence. Le domaine relatif aux interventions de relèvement précoce et de renforcement de la résilience, étant multisectoriel est favorable à plus de programmation opérationnelle conjointe ou de programmes conjoints, avec une mobilisation conjointe de ressources.

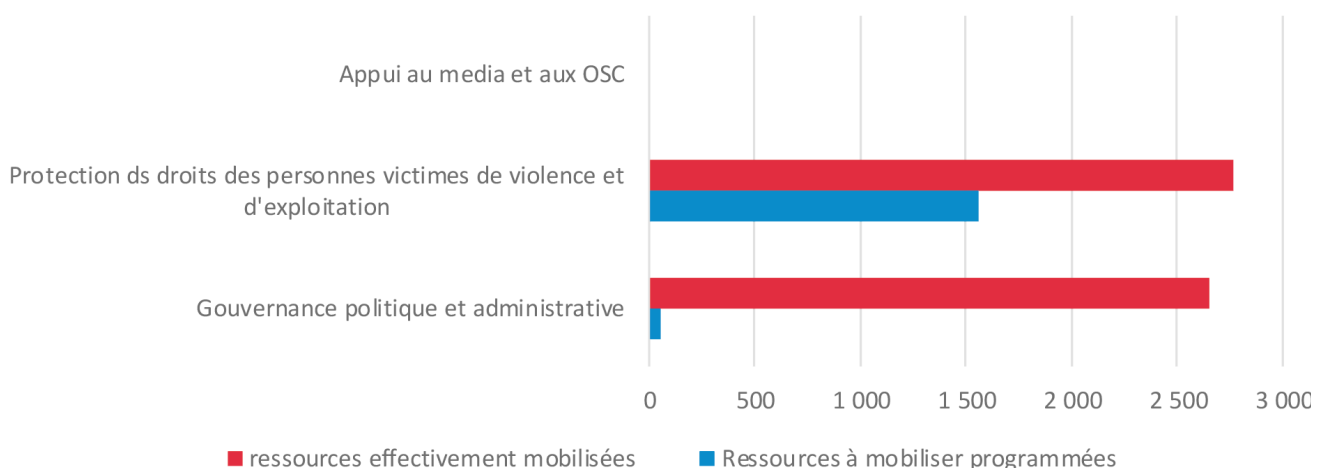
Graphique 4 : Ressources à mobiliser vs ressources mobilisées en 2020 pour l'Effet 1 (en millier USD)



Pour l'Effet 2, les ressources effectivement mobilisées ont légèrement dépassé les prévisions. Ceci essentiellement, dans les domaines de la protection des droits des personnes victimes de violence et d'exploitation. Les cas de violences ayant été en augmentation face au contexte de Covid-19. Les questions de gouvernance politique et administrative ont aussi bénéficié de plus de ressources mobilisées, en référence à la planification initiale. Ce domaine ayant été très important, tenant compte de la nécessité de renforcer la gouvernance dans un contexte d'urgence, sans abandonner les investissements et actions pour un développement durable. La portion de ressources mobilisées grâce à des mobilisations conjointes de ressources sera, pour le futur, à mettre en évidence. Le fonds pour la consolidation de la paix (PBF) est un point d'entrée important de mobilisation conjointe de ressources dans cet Effet. A part, le portefeuille actuel d'un montant de 11,5 millions de USD, 3,05 millions USD additionnels ont été mobilisés

conjointement dans le cadre de l'appel à proposition sur l'initiative de promotion des jeunes et de l'égalité des genres du PBF (GYPI 2020). Ceci pour la mise en œuvre de projets sur (1) un Observatoire des jeunes citoyens engagés pour une gouvernance plus inclusive, efficace et apaisée ; (2) un soutien à la protection des jeunes défenseurs des droits de l'homme et consolidateurs de la paix pour la paix sociale et de la cohésion communautaire ; 3) la promotion du leadership des femmes dans la résolution pacifique des conflits et les processus de décision. A noter aussi, la mobilisation additionnelle auprès du PBF d'un montant de 1,5 millions USD, pour la mise en œuvre d'un projet spécifiquement destiné à prévenir les tensions induites par la Covid-19 et la réponse à la Covid-19. Le portefeuille de consolidation de la paix se monte pour la période 2020-2022 à 16,4 millions USD pour 11 projets dont 9 projets conjoints. L'éligibilité de Madagascar au PBF s'est terminée en décembre 2020.

Graphique 5 : Ressources à mobiliser vs ressources mobilisées en 2020 pour l'Effet 2 (en millier USD)



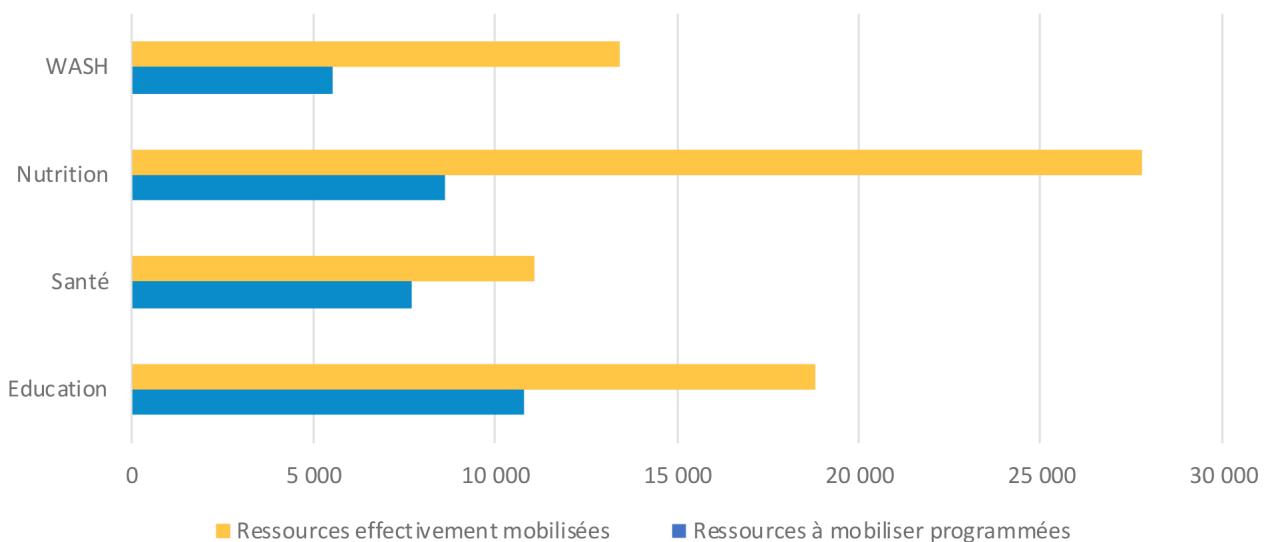


© UN Madagascar

Pour l'Effet 3, les ressources effectivement mobilisées ont dépassé les prévisions dans les domaines de l'Education, la Santé, la Nutrition, Eau, Hygiène et Assainissement (WASH). Etant donné que ces secteurs sont aussi beaucoup influencés et liés aux différentes situations d'urgence. Pour le futur, le SNU essaiera de différencier, dans la mesure du possible, les fonds mobilisés dans le cadre des urgences, ceux permettant la résilience, ceux pour les actions de développement.

Les ressources mobilisées de façon conjointe avec les autres agences du SNU, les fonds mobilisés individuellement par les agences seront aussi intéressants à mettre en évidence. Les partenariats dans le cadre de l'Effet 3 pourront être renforcés encore plus, surtout que les secteurs dans cet Effet sont multisectoriels et pouvant faire l'objet d'une meilleure programmation conjointe ou de programmes conjoints.

Graphique 6 : Ressources à mobiliser vs ressources mobilisées en 2020 pour l'Effet 3 (en millier USD)



CHAPITRE 4

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2021

Afin d'opérationnaliser l'Agenda 2030 du Secrétaire général, le SNU à Madagascar a réalisé une analyse continue et intégrée dans le but d'anticiper, prévenir et gérer les risques liés aux chocs internes et externes. Dans ce contexte, il a assuré un appui soutenu aux autorités gouvernementales et à la société civile pour renforcer la résilience et réaliser l'Agenda 2030, avec un engagement actif de la jeunesse et des populations les plus vulnérables. A cette fin, le SNU à Madagascar a démarré en 2020 la formulation du nouveau Plan-Cadre de Coopération pour le Développement Durable (UNSDCF), et a envisagé sa mise en œuvre à partir de Juillet 2021. La stratégie élaborée par le SNU s'assure que les principes de programmation fondamentaux – tels que le principe de ne laisser personne de côté, promouvoir,

protéger et garantir les droits de l'homme, les droits sociaux, les droits du travail, la loi environnementale, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des plus vulnérables – soient pris bien en considération par toutes les parties prenantes comme critères fondamentaux de prévention et de gestion des risques et de développement durable.

Dans ce contexte, le SNU prévoit d'apporter en 2021, une contribution importante à la transformation socio-économique durable et équitable de Madagascar, et l'opérationnalisation de l'Agenda 2030. Ainsi, le SNU à Madagascar concentre ses efforts collectifs pendant cette année 2021 sur cinq (5) principaux domaines de résultats.



© UN Madagascar

4.1. Appui à la réalisation des ODD

i) Tenir les engagements du SNU tels énoncés dans l'UNDAF et dans la Réponse socio-économique immédiate du SNU à la Covid-19

ii) Veiller à ce que l'offre du SNU soit fondée sur une analyse commune du pays (CCA) de haute qualité, et soit traduite en une mise en œuvre solide et conséquent de l'UNSDCF 2021-2023, par la voie des groupes de résultats et des plans de travail conjoints et par l'application systématique des principes d'opérationnalisation de l'UNSDCF

(iii) Fournir des solutions intégrées pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans le pays au cours de la décennie d'action, en exploitant les résultats de l'Examen National Volontaire 2021

(iv) Fournir des conseils et un appui au gouvernement pour intégrer tous les ODD dans le plan national de développement (Plan Emergence de Madagascar) et ses stratégies sectorielles de mise en œuvre

(v) Appuyer le pays dans la réalisation de l'Examen National Volontaire 2021

(vi) Renforcer l'espace de participation de tous les acteurs à s'engager dans les ODD et les contributions du SNU à l'appui de l'Agenda 2030

(vii) Renforcer les systèmes de données ODD à travers un tableau de bord ODD.

4.2. Opérationnalisation de la vision de prévention du SG

(i) Promouvoir une analyse continue et intégrée des Nations Unies dans le but d'anticiper, de prévenir et de gérer les risques liés aux chocs internes et externes

(ii) Assurer un appui soutenu du SNU pour renforcer la résilience afin que Madagascar puisse reprendre une bonne voie dans leur cheminement vers l'Agenda 2030

(iii) Efforts collectifs du SNU pour soutenir l'agenda de la jeunesse à Madagascar.

4.3. Financement stratégique et partenariats

i) Améliorer les stratégies de financement et les investissements intégrés durables au niveau du pays

(ii) Exploiter le potentiel des innovations financières, des nouvelles technologies et de la numérisation pour fournir un accès équitable au financement

(iii) Promouvoir l'appropriation et l'engagement de toutes les parties prenantes pour la réalisation des ODD et de nouveaux types de partenariats

(iv) Renforcer la coopération avec les institutions financières de développement et développer des partenariats avec les institutions financières internationales

(v) S'engager et établir des partenariats stratégiques avec le gouvernement et d'autres acteurs

vi) Mettre l'accent sur le renforcement des institutions et la coopération sud-sud, triangulaire et régionale.

4.4. Ne laisser personne de côté et les droits de l'homme dans l'agenda 2030

(i) Promouvoir et défendre les valeurs, normes et principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies

(ii) Faciliter l'engagement avec les connaissances et l'expertise des mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies

iii) Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes dans les plans et politiques de développement national

iv) Assurer une approche coordonnée du renforcement des capacités nationales de mise en œuvre des droits de l'homme

(v) Assumer les responsabilités du SNU en matière de prévention et de réponse aux violations graves des droits de l'homme et du droit humanitaire.

4.5. Innovation opérationnelle

(i) Élaborer et superviser la mise en œuvre d'une stratégie relative aux activités opérationnelles (BOS)

(ii) Faire progresser les mesures spécifiques à Madagascar pour promouvoir les opérations commerciales communes des Nations Unies, y compris le principe commun et la BOS.



NATIONS UNIES
MADAGASCAR

